

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION INGENIERIE DE LA SANTE, PARCOURS
IRM BIOMÉDICALE**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **INGENIERIE DE LA SANTE**

Parcours : **IRM BIOMÉDICALE**

Nom	Prénom	Qualité
FRANCONI	Jean-Michel	Membre du jury
LEFRANÇOIS	William	Président du jury
THIAUDIÈRE	Éric	Membre du jury

Article 2 : Monsieur William LEFRANÇOIS est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION NEUROSCIENCES, PARCOURS M1
MULTIPUBLIC / M1 REGULIER SDV**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **NEUROSCIENCES**

Parcours : **M1 MULTIPUBLIC / M1 REGULIER SDV**

Nom	Prénom	Qualité
De Deurwaerdère	Philippe	PR
Michelet	Thomas	MCU
Darnaudéry	Muriel	PR
Lemaire	Valérie	MCU
Combes	Denis	PR

Article 2 : Monsieur Denis COMBES est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES,
SANTÉ, MENTION BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLÉCULAIRE, PARCOURS MI BIOCHIMIE
MOLÉCULAIRE, CELLULAIRE ET APPLIQUÉE**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DÉCIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**

Mention : **BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**

Parcours : **MI BIOCHIMIE MOLÉCULAIRE, CELLULAIRE ET APPLIQUÉE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
AZÉMA	Laurent	Maître de conférences	Chimie
BEAUVOIT	Bertrand	Maître de conférences	Biochimie cellulaire
BOUTER	Anthony	Maître de conférences	Biologie Cellulaire
HOOKS	Mark	Professeur	Métabolisme
JOUBES	Jérôme	Professeur	Lipidomique
KNOLL-GELLIDA	Anja	Maître de conférences	Métabolisme
PAUMARD	Patrick	Maître de conférences	Biochimie cellulaire
RANSAC	Stéphane	Maître de conférences	Biologie Structurale
SALGADO	Gilmar	Maître de conférences	Biochimie
SANCHEZ	Corinne	Maître de conférences	Biologie Structurale
STINES	Claire	Maître de conférences	Enzymologie
THIAUDIERE	Éric	Professeur	Biophysique

Article 2 : Monsieur Patrick PAUMARD est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, MENTION BIODIVERSITÉ ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ,***

Mention : ***BIODIVERSITÉ ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION***

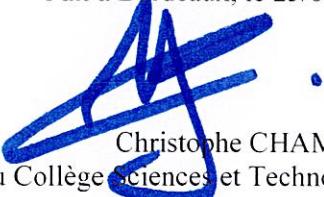
Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité
ALARD	Didier	Membre du jury
BENOT	Marie-Lise	Membre du jury
FIEVET	Virgil	Membre du jury

Article 2 : Madame Alexia LEGEAY est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION MAINTENANCE AERONAUTIQUE, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***MAINTENANCE AERONAUTIQUE***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
ALBERT	Gaëtan	Membre du jury	Parcours Structures Composites
CAZAUURANG	Franck	Membre du jury	Parcours Support Client
DELTHEIL	Benoît	Membre du jury	Parcours Structures
RODRIGUEZ	Samuel	Membre du jury	Parcours Structures

Article 2 : Monsieur Thomas TANG est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES,
SANTÉ, MENTION BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLÉCULAIRE, PARCOURS M2 BIOCHIMIE
MOLÉCULAIRE, CELLULAIRE ET APPLIQUÉE**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DÉCIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**

Mention : **BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**

Parcours : **M2 BIOCHIMIE MOLÉCULAIRE, CELLULAIRE ET APPLIQUÉE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BEAUVOIT	Bertrand	Maître de conférences	Biochimie cellulaire
FRISCOURT	Frédéric	Maître de conférences	Chimie
HOOKS	Mark	Professeur	Métabolisme
JOUBES	Jérôme	Professeur	Lipidomique
PAUMARD	Patrick	Maître de conférences	Biochimie cellulaire
SALGADO	Gilmar	Maître de conférences	Biochimie
SANCHEZ	Corinne	Maître de conférences	Biologie Structurale
STINES	Claire	Maître de conférences	Enzymologie

Article 2 : Monsieur Patrick PAUMARD est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION INGENIERIE DE LA SANTE, PARCOURS BIO-MATERIAUX ET DISPOSITIFS MEDICAUX*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***INGENIERIE DE LA SANTE***

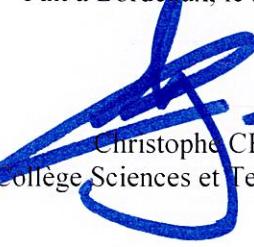
Parcours : ***BIO-MATERIAUX ET DISPOSITIFS MEDICAUX***

Nom	Prénom	Qualité
LE NIHOUANNEN	Damien	Membre du jury
L'AZOU	Béatrice	Membre du jury
DURAND	Marlène	Membre du jury

Article 2 : Monsieur Damien LE NIHOUANNEN est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION NEUROSCIENCES, PARCOURS MI NEUROBIM / MI NEURASMUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***NEUROSCIENCES***

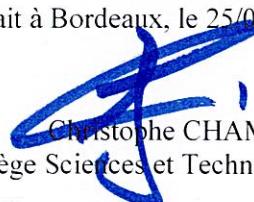
Parcours : ***MI NEUROBIM / MI NEURASMUS***

Nom	Prénom	Qualité
Voisin	Daniel	PR
Avignone	Elena	MCU
Fossat	Pascal	PR
Combes	Denis	PR

Article 2 : Monsieur Denis COMBES est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION NEUROSCIENCES, PARCOURS M2
INTERNATIONAL NEUROSCIENCES / M2 NEURASMUS**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **NEUROSCIENCES**

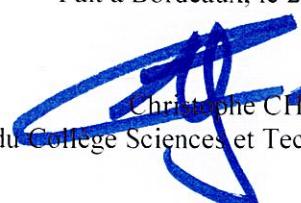
Parcours : **M2 INTERNATIONAL NEUROSCIENCES / M2 NEURASMUS**

Nom	Prénom	Qualité
Combes	Denis	PR
Massé	Karine	MCU
Fossat	Pascal	PR

Article 2 : Monsieur Denis COMBES est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS***

Parcours : ***NUTRITION HUMAINE ET SANTE / SCIENCES DES ALIMENTS***

Nom	Prénom	Qualité
REDONNET	Anabelle	MCF Bx présidente
SAUVANT	Patrick	MCF BSA membre
ATGIE	Claude	Pr INP membre
LAFENETRE	Pauline	MCF INP membre
CABASSON	Cécile	MCF Bx membre

Article 2 : Madame Anabelle REDONNET est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *INFORMATIQUE*,
MENTION *INFORMATIQUE*, PARCOURS *CMI ISI et CMI OPTIM***

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***Informatique***

Mention : ***Informatique***

Parcours : ***CMI ISI et CMI OPTIM***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BIGOT	Jérémie	Professeur des Universités	Mathématiques appliquées
PINAUD	Bruno	Professeur des Universités	Informatique
PESNEAU	Pierre	Maître de Conférences	Mathématiques appliquées
BAUDON	Olivier	Maître de Conférences	Informatique

Article 2 : Monsieur Vincent COUALLIER est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/ 2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION MATHEMATIQUE ET APPLICATIONS, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BRINON	Olivier	Pr	Mathématiques
AUTISSIER	Pascal	Pr	Mathématiques
CASTAGNOS	Guilhem	Mcf	Mathématiques
HERR	Laurent	Mcf	Mathématiques
FANELLI	Andrea	Mcf	Mathématiques
MICHEL	Laurent	Pr	Mathématiques

Article 2 : Monsieur Olivier BRINON est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION MECANIQUE, PARCOURS TOUS**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **MECANIQUE**

Parcours : **TOUS**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
TEISSANDIER	Denis	PR	Génie mécanique
KUSIAK	Andrzej	MCF	Génie énergétique
MEZIANE	Anissa	PR	Mécanique

Article 2 : Monsieur Denis TEISSANDIER est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE* MENTION : *GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE*, PARCOURS *TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'exams.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
ELACHACHI	Sidi Mohammed	Enseignant-chercheur	Responsable mention GGG et parcours Géotechnique, Géorisques
PEYRAUBE	Nicolas	Enseignant-chercheur	Responsable parcours Géoressources
VERDET	Cécile	Enseignant-chercheur	Responsable parcours CMI IGEOC (Ingénierie Géologique et Civile)

Article 2 : Monsieur Sidi Mohammed ELACHACHI est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour la session unique de M1 et M2 de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***ARCHEOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHEOLOGIE (ASA)***

Parcours : ***PREHISTOIRE, GEOARCHEOLOGIE, ARCHEOZOOLOGIE (PGA) / ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE (Ab) / ARCHEOTHANOTOLOGIE (At)***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Cochard	David	Maître de conférences Responsable de la mention ASA	Archéozoologie
Deguilloux	Marie-France	Professeur des universités Responsable Parcours Ab	Anthropologie biologique
Ferrier	Catherine	Maître de conférences Responsable du parcours PGA	Géoarchéologie
Rottier	Stéphane	Maître de conférences Responsable du parcours At	Archéothanatologie

Article 2 : Monsieur David COCHARD est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION BIOLOGIE AGROSCIENCES, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***BIOLOGIE AGROSCIENCES***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité
HERNOULD	Michel	Membre du jury
PETRIACQ	Pierre	Membre du jury
FERRAND	Carine	Membre du jury
BARROSO	Gérard	Membre du jury

Article 2 : Madame SCHURDI-LEVRAUD est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION BIOINFORMATIQUE, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***BIOINFORMATIQUE***

Parcours : ***BIOLOGIE COMPUTATIONNELLE ET DU GENOME AUX ECOSYSTEMES***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Taveau	Jean-Christophe	Responsable	IMAJS, ...
Thébault	Patricia	Responsable M2	Statistiques, FILBI,...
Uricaru	Raluca	Responsable M1	Algorithmique, NGS, ...
Beurton Aimar	Marie	Enseignante	APU, Genie logiciel, ...
Garenne	André	Responsable alternance	Webmod
Karkar	Slim	Co-Responsable M1	OBI, NGS, ...

Article 2 : Monsieur Jean-Christophe Taveau est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION BIOLOGIE SANTE, PARCOURS BCPP / GMC / MIMU / CANCER BIOLOGY*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***BIOLOGIE SANTE***

Parcours : ***BCPP / GMC / MIMU / CANCER BIOLOGY***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BEVEN	Laure	Co-responsable du parcours MIMU	Microbiologie
DUCRET	Thomas	Co-responsable du parcours BCPP	Physiologie
LANG	Jochen	Co-responsable du parcours BCPP	Biologie cellulaire
LARMONIER	Nicolas	Co-responsable du parcours MIMU	Immunologie
MARCHAL	Christelle	Co-responsable Parcours GMC	Génétique
NESS	Frédérique	Co-responsable Parcours GMC	Génétique
VARON	Christine	Responsable du parcours CBio	Biologie cellulaire

Article 2 : Monsieur Thomas DUCRET est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025

Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET STATISTIQUES, PARCOURS CMI ISI et CMI OPTIM*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET STATISTIQUES***

Parcours : ***CMI ISI et CMI OPTIM***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BIGOT	Jérémie	Professeur des Universités	Mathématiques appliquées
PINAUD	Bruno	Professeur des Universités	Informatique
PESNEAU	Pierre	Maître de Conférences	Mathématiques appliquées
BAUDON	Olivier	Maître de Conférences	Informatique

Article 2 : Monsieur Vincent COUALLIER est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE MENTION TOXICOLOGIE ET ECO-TOXICOLOGIE,
PARCOURS ECO-TOXICOLOGIE ET CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le directeur du Collège *Sciences et Technologies*

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***TOXICOLOGIE ET ECO-TOXICOLOGIE***

Parcours : ***ECO-TOXICOLOGIE ET CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT***

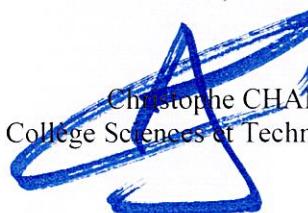
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BAUDRIMONT	Magalie	Membre du jury	Écotoxicologie
GENESTE	Nathalie	Membre du jury	Écotoxicologie

Article 2 : Madame Nathalie GENESTE est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025

Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER, : SCIENCES,
TECHNOLOGIES, SANTE MENTION INGENIERIE DES SYSTEMES COMPLEXES
PARCOURS TOUS**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**

Mention : **INGENIERIE DES SYSTEMES COMPLEXES**

Parcours : **TOUS**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
DUBOIS	Tristan	Membre du jury	Électronique
DESCHAMPS	Jean-Christophe	Membre du jury	Productique
VICTOR	Stéphane	Membre du jury	Automatique
BENINE-NETO	André	Membre du jury	Automatique

Article 2 : Monsieur BEGUERET Jean-Baptiste est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET STATISTIQUES, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET STATISTIQUES***

Parcours : ***TOUS SAUF CMI ISI & OPTIM***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
DECOENE	Astrid	Professeur des universités	Mathématiques appliquées
AUJOL	Jean-François	Professeur des universités	Mathématiques appliquées
CLAUTIAUX	François	Professeur des universités	Mathématiques appliquées
BIGOT	Jérémie	Professeur des universités	Mathématiques appliquées

Article 2 : Monsieur Vincent COUALLIER est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025

Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE, MENTION METHODES INFORMATIQUE APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE***

Mention : ***MIAGE (METHODES INFORMATIQUE APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES)***

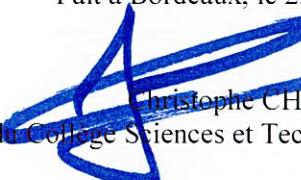
Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
NICOLAS	Henri	Pr	Informatique
MAABOUT	Sofian	Mcf	Informatique
HAMET	Joanne	Pr	Gestion
BAILLETTE	Pamela	Mcf	Gestion

Article 2 : Monsieur Henri NICOLAS est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS*, PARCOURS *TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité
ABRAHAM	Emmanuel	Membre du jury
GRONDIN	Marie-Hélène	Membre du jury

Article 2 : Monsieur Emmanuel ABRAHAM est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER
MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION SCIENCES COGNITIVES,
PARCOURS TOUS**

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour le master : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**

Mention : **SCIENCES COGNITIVES**

Parcours : **TOUS**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
MAZON	Cécile	Membre du jury	Sciences cognitives
CHASSAING	Karine	Membre du jury	Ergonomie

Article 2 : Monsieur Johann PETIT est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences & Technologies

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE* MENTION *SCIENCES DE LA MER*, PAROURS *TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignantes et les enseignants dont les noms suivent sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***SCIENCES DE LA MER***

Parcours : ***TOUS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
DEFLANDRE	Bruno	Enseignant-chercheur	Responsable mention Sciences de la Mer et du parcours Environnement - Eau – Littoral M2
DUCASSOU	Emmanuelle	Enseignante-chercheuse	Responsable du master 1 tous parcours
MAIRE	Olivier	Enseignant-chercheur	Responsable du parcours Biologie et Ecologie Marines M2
GILLET	Hervé	Enseignant-chercheur	Responsable parcours Sédimentologie et Paléocéanographie M2
SCHAFFER	Jorg	Enseignant-chercheur	Responsable parcours international MER

Article 2 : Monsieur Bruno DEFLANDRE est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025

Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER *SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION INFORMATIQUE, PARCOURS TOUS*

Le directeur du Collège Sciences et Technologies,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-4 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu la délibération 2020-31 du 23/04/2020 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens.

DECIDE

Article 1 : Les enseignants dont les noms suivants sont désignés en vue de constituer le jury pour le master : ***SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE***

Mention : ***INFORMATIQUE***

Parcours : ***TOUS SAUF CMI ISI & OPTIM***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BENARD	Pierre	Membre du jury	Image et son
CHAUMETTE	Serge	Membre du jury	SARDI
NAMYST	Raymond	Membre du jury	CISD
PENELLE	Vincent	Membre du jury	Algo et modèles / vérif logi
NARBEL	Philippe	Membre du jury	Génie logiciel

Article 2 : Monsieur Akka ZEMMARI est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 25/09/2025


Christophe CHAMPION
Directeur du Collège Sciences et Technologies